

**P.L.U.**  
**PLAN LOCAL  
d'URBANISME**

**Pièce 4-3 : Emplacements réservés**

**PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du  
23/03/2017**

**Et exécutoire depuis le 27/03/2017**

**Modification simplifiée approuvée par délibération du Conseil  
Municipal en date du 13/12/2018**

**Modification simplifiée approuvée par délibération du  
Conseil Municipal en date du 9/12/2021**

**Le Maire**

Accusé de réception en préfecture  
077-217703339-20211210-21-109b-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2022  
Date de réception préfecture : 15/04/2022

## LES EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES, OUVRAGES PUBLICS, INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS

N°	Bénéficiaire	Surface en m2	Objet
1	Commune	5461	Équipement public : emprise foncière nécessaire à l'extension de la salle des fêtes
3	Commune	1173	Liaison douce pour la création d'un cheminement piétons et vélos en serpente, reliant les hauts du coteau du Loing au quai de Fromonville. ER préexistant dans le POS (ER n°4), il est réintroduit dans le présent PLU afin de concourir à l'amélioration de rabattement vers le centre-ville et les liaisons interquartiers.
4	Commune	1156	Emprise de la voie en double sens pour la desserte routière du secteur AUB (secteur B tranche 3 de la ZAC) ainsi que la réalisation d'une liaison piétonne de qualité.
5	Commune	2468	Liaison douce pour la création d'un cheminement piétons et vélos en serpente, reliant les hauts du coteau du Loing au quai de Fromonville et à la passerelle de la Maison des receveurs. Liaison qui concourt à l'amélioration de rabattement vers le centre-ville et les liaisons interquartiers et favoriser l'usage des modes doux.
6	Commune	692	Emprise de la voie en double sens pour la desserte routière sud du secteur AUB (secteur B tranche 3 de la ZAC), en prolongement de la rue Alfred Sisley. ER préexistant dans le POS (ER n°3), il est réintroduit dans le présent PLU afin de mettre en œuvre le bouclage viaire de ce secteur.
7	Commune	3147	Réserve foncière pour un aménagement futur.
8	Commune	3048	Emprise foncière nécessaire aux potentiels besoins d'extension du cimetière communal.
10	Commune	3529	Liaison douce pour relier le musée de la Préhistoire au rond-point de Poligny, créant une perspective visuelle et favorisant la visibilité de cet équipement majeur mais peu connu.
11	Commune	423	Emprise nécessaire à l'aménagement de la voie en double sens pour la desserte routière nord du secteur de projet Beaugregard depuis la rue Beaugregard.
12	Commune	177	Liaison douce pour la création d'un cheminement piétons et vélos permettant le rabattement des habitants de ce secteur sur l'avenue de Lyon, et plus loin sur le centre-ville en cohérence. Liaison qui concourt à l'amélioration de rabattement vers le centre-ville et les liaisons interquartiers et favoriser l'usage des modes doux.
13	Commune	520	Emprise nécessaire à l'aménagement de la voie en double sens pour la desserte routière centrale du secteur de projet Beaugregard depuis la rue Beaugregard.
14	Commune	463	Liaison douce pour la création d'un cheminement piétons et vélos permettant le rabattement des habitants de ce secteur sur l'avenue de Lyon, et plus loin sur le centre-ville en cohérence. Liaison qui concourt à l'amélioration de rabattement vers le centre-ville et les liaisons interquartiers et favoriser l'usage des modes doux.
15	Commune	378	Emprise nécessaire à l'aménagement de la voie en double sens pour la desserte routière centrale du secteur de projet Beaugregard depuis la rue Beaugregard.
16	Commune	381	Liaison douce pour la création d'un cheminement piétons et vélos permettant le rabattement des habitants de ce secteur sur l'avenue de Lyon, et plus loin sur le centre-ville en cohérence. Liaison qui concourt à l'amélioration de rabattement vers le centre-ville et les liaisons interquartiers et favoriser l'usage des modes doux.
17	Commune	794	Emprise nécessaire à l'aménagement de la voie en double sens pour la desserte routière sud du secteur de projet Beaugregard depuis la rue Beaugregard.
18	Commune	610	Liaison douce par la création d'un cheminement piétons et vélos permettant le rabattement des habitants du quartier d'habitat collectif Beaugregard au pôle de proximité de l'avenue de Lyon et de son offre de transport collectif (bus pour la gare).
19	Commune	3432	Emprise foncière nécessaire à l'aménagement d'une véritable entrée dans la forêt de Nemours afin de favoriser les pratiques de découvertes de la nature.
20	Commune	420	Emprise nécessaire à l'aménagement de la voie en double sens pour la desserte routière transversale du secteur de projet avenue de Lyon.
21	Commune	883	Liaison douce pénétrante dans l'espace de forêt.
22	Commune	3400	Création de stationnement public

Les emplacements réservés sont repérés sur le plan de zonage par une **trame rouge quadrillée**.

### LA SERVITUDE D'ATTENTE

N°	Bénéficiaire	Surface en m2	Objet
1	Commune	9961,5	Aménagement en attente d'une étude approfondie du projet d'aménagement et d'urbanisme, au regard des enjeux de fonctionnement viaire du secteur et des impacts sur le voisinage, de la valorisation d'un espace tampon et du traitement des berges, et enfin de la gestion spécifique des eaux pluviales, des risques et de la biodiversité

La servitude d'attente est repérée sur le plan de zonage par une **trame verte diagonale hachurée**.